
Le parc de Montjuzet

Il a la ville blottie à ses pieds et la chaîne des Puys et des monts du Forez pour horizon. En quittant le parc Montjuzet, le promeneur n'a qu'une seule idée : y retourner ! Pour entretenir sa condition physique ou s'enivrer des parfums du jardin méditerranéen avec ses cyprès, oliviers, pins parasol, lavandes, romarins et autres mimosas.

Ses aires de jeux, nombreuses, enchantent les enfants dont les parents peuvent s'étendre sur les pelouses au soleil, loin des bruits de la ville avec les volcans à portée de regard. Ses vingt hectares offrent la possibilité de grandes balades et ses aires de pique-nique l'occasion d'agréables déjeuners sur l'herbe.

La Ville de Clermont-Ferrand possède 10 ruches: 4 dans les parcs de Montjuzet, 2 au Centre de Theix et 4 dans le parc du Creux de l'Enfer.

Depuis 2010, la Ville et l'Unaf (Union nationale de l'apiculture française) sont liées par une convention pour l'installation, le suivi et l'exploitation des ruchers. Par ce partenariat, la Ville s'engage dans l'opération « Abeille, sentinelle de l'environnement, » afin de sensibiliser les Clermontois au rôle essentiel des abeilles dans le maintien de la biodiversité. En 2016, la Ville a obtenu le label APICité®, grâce à sa politique locale en matière de protection des pollinisateurs.

Ce parc possède le [label Refuge LPO](#).